ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des examens et concours

Bureau des baccalauréats
général et technologique
DEC 45

Tél : 04 72 80 64 64
Mél : dec4@ac-lyon.fr

94, rue Hénon – BP 64571
69244 Lyon Cedex 04

Inscription au baccalauréat général - Session 2027

Notice explicative

Cette notice a pour but de vous accompagner lors de votre inscription au baccalauréat général. Nous vous remercions d'en prendre connaissance dans son intégralité.

Afin de guider pour votre inscription, un digipad est également accessible sur le site de l'Académie : LIEN DIGIPAD Partie 1 Inscription candidat individuel terminal

I) Période et procédure d'inscription

1) Période d'inscription

Les inscriptions aux épreuves de terminale du baccalauréat général ont lieu du :

- **Lundi 12 octobre 2026 au vendredi 13 novembre 2026 à 17 heures (heure de Paris)**

2) Conditions d'inscription

Pour s'inscrire dans l'académie de Lyon, le candidat doit :

- Avoir déjà présenté les épreuves anticipées ou être autorisé à présenter toutes les épreuves la même année (cf. partie 2) A) de la présente notice)
- Résider dans l'Ain, la Loire ou le Rhône.

Les candidats ne peuvent s'inscrire qu'à une seule série et session de baccalauréat par an quel que soit le diplôme du baccalauréat préparé.

Aucune inscription ne sera acceptée après la fermeture du serveur le vendredi 13 novembre 2026 à 17 heures (heure de Paris).

3) Inscription en ligne

L'inscription est réalisée obligatoirement par le candidat sur l'application nationale CYCLADES :

- Lien pour l'inscription : https://candidat.examens-concours.gouv.fr/

ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des examens et concours

A) Compte CYCLADES

MODALITES D'INSCRIPTION	
J'AI DEJA UN COMPTE CANDIDAT CYCLADES	Si vous avez présenté les épreuves anticipées à la session 2026 ou si vous êtes redoublant de la session 2026, **vous devez IMPERATIVEMENT reprendre votre compte Cyclades utilisé pour ces épreuves.**
JE N'AI PAS DE COMPTE CANDIDAT CYCLADES	Depuis CYCLADES, vous devez cliquer sur **« Je n'ai pas de compte »**, renseignez tous les champs et enregistrez. Un mail automatique confirmation vous parviendra sur votre messagerie électronique. **L'adresse mail communiquée doit être régulièrement consultée afin de ne manquer aucune information relative à vos convocations.**

B) Déroulé de l'inscription

PRE-INSCRIPTION	Cliquez sur « SE CONNECTER » après avoir indiqué votre identifiant et votre mot de passe. Cliquez sur le + « ajouter une candidature ». **Choisissez « Examen » dans le menu proposé puis « BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE » puis « 2027 » puis « ACADÉMIE DE LYON » et validez**. Attention à être particulièrement vigilant lors de la sélection des informations ci-dessous : o Votre situation à l'inscription (année précédente) ; o Votre qualification présentée ; Cliquez sur ENREGISTRER pour que votre candidature soit prise en compte.
VALIDATION ET CONFIRMATION D'INSCRIPTION	Il est **impératif de valider votre inscription**. Sans cette étape, votre demande d'inscription sera rejetée. **Cette validation en ligne vaut signature**, elle entraînera la génération du récapitulatif d'inscription qui devra être téléchargé et déposé dans l'espace « mes justificatifs » de votre compte Cyclades
PIECES JUSTIFICATIVES	Les pièces justificatives sont à déposer via l'icône « mes justificatifs ». Chaque pièce doit être ajoutée et envoyée. Une fois l'ensemble des documents déposés, **cliquez sur « J'ai fourni toutes mes pièces ».** Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des pièces à transmettre :

	○ Un justificatif d'identité en cours de validité ○ Votre récapitulatif de candidature ○ Un justificatif de participation ou d'exemption à la JDC ○ En cas de demandes de conservation de notes, la copie du relevé de notes ○ Le cas échéant pour l'éducation physique et sportive (EPS) : un justificatif médical d'inaptitude totale à la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS). L'ensemble des documents devra être **déposé le 1er décembre 2026 au plus tard. L'absence de dépôt des pièces justificatives entrainera l'annulation de votre inscription**.

II) Informations pour l'inscription

1) Modalités d'évaluation des enseignements du tronc commun

A) Présentation générale

En tant que candidats individuels, vous serez convoqué à des épreuves ponctuelles pour les enseignements ci-dessous :

- Histoire/Géographie
- Enseignement morale et civique
- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Enseignement scientifique
- Enseignement de spécialité uniquement suivi en première (si vous êtes inscrits sur un programme CYCLE)
- Le cas échéant, enseignements optionnels (dans la limite de 2)

Si vous êtes redoublants, vous ne pourrez pas conserver vos notes à ces épreuves ponctuelles.

B) Langues vivantes

En cas de choix d'une langue rare, vous serez amené à vous déplacer en dehors de l'académie de Lyon pour présenter une épreuve orale.

C) Education Physique et Sportive

Vous trouverez l'ensemble des informations relatives aux déroulés des épreuves à l'adresse suivante : https://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1781

Vous devrez choisir entre deux activités entre :

- Demi-fond
- Tennis de table (à ne pas coupler avec badminton)
- Danse
- Badminton (à ne pas coupler avec tennis de table)

D) Epreuves anticipées de français

a) Situation générale

Tout candidat doit obligatoirement avoir subi les épreuves anticipées au plus tard un an avant la fin de session des épreuves terminales. Les notes obtenues en 2026 aux épreuves anticipées d'un baccalauréat général ou technologique sont obligatoirement conservées par les candidats au baccalauréat technologique session 2027.

b) Situations particulières

Sous réserve de n'avoir pas subi les épreuves anticipées l'année précédente, sont autorisés à subir à la même session du baccalauréat toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées :

➙ Les candidats âgés de 20 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'examen

➙ Et les candidats n'ayant pas atteint cette limite d'âge mais se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Les candidats ayant un ou plusieurs enfants à charge au moment de l'inscription
- Les candidats de retour en formation initiale
- Les candidats régulièrement inscrits en 2019 aux épreuves anticipées mais qui n'auraient pu subir tout ou partie de ces épreuves à la session normale et celle de remplacement pour cause d'absence (dûment justifiée) liée à un cas de force majeure
- Les candidats résidant de façon temporaire à l'étranger au niveau de la classe de première
- Les candidats résidant de façon permanente à l'étranger dans un pays où il n'y a pas de centre d'examen ou un centre d'examen trop éloigné de leur résidence
- Les candidats ayant échoué au baccalauréat général ou au baccalauréat technologique et se présentant de nouveau
- Les candidats qui ont subi les épreuves anticipées du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique, qui ne se sont pas inscrits au baccalauréat l'année suivante
- Les candidats déjà titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet de technicien (y compris agricole)
- Les candidats titulaires d'un diplôme étranger sanctionnant des études d'un niveau et d'une durée comparables à ceux des études secondaires françaises
- Les candidats ayant changé de série au niveau de la classe de terminale

2) Conservations des notes

Je suis redoublant (échec lors de la session 2026)	Pour rappel, **vous devez utiliser votre compte CYCLADES utilisé lors de la session 2026.** Les notes aux épreuves terminales (Français, Philosophie, Grand Oral, enseignements de spécialités) supérieures ou égales à 10/20 **obtenues lors de la session 2026 seront récupérées et conservées par défaut**. Aussi, si vous ne souhaitez pas conserver certaines notes, vous devrez le signaler à dec45-indiv@ac-lyon.fr.
J'étais candidat scolaire en	Les candidats qui étaient scolaire en première à la session

première et je suis candidat individuel en terminale	2026 et deviennent candidats individuels en terminale à la session 2027 ont le choix entre deux formes de passage des évaluations ponctuelles obligatoires : • **Evaluations ponctuelles sur le programme CYCLE (première et terminale) :** Dans ce cas, je renonce aux notes de contrôle continu de première au profit d'évaluations ponctuelles sur le programme CYCLE. • **Conservation du contrôle continu en 1ère et évaluations ponctuelles sur le programme de terminale :** Je conserve mes notes de contrôle continu de première et je présente des évaluations ponctuelles sur le programme de l'année de terminale).

III) Après la période d'inscription

1) En cas de changement de coordonnées

En cas de **modifications d'état civil et de coordonnées après le vendredi 13 novembre 2026,** il convient de prendre contact avec le bureau du baccalauréat général (dec45-indiv@ac-lyon.fr).

2) Transfert de dossier

Un candidat changeant temporairement (pour raison de santé) ou définitivement de résidence peut solliciter, auprès du rectorat, une demande de transfert vers une autre académie. Cette dernière doit être accompagnée de pièces justificatives. Toutefois, **aucun transfert ne sera accepté** pour une demande qui interviendrait **après le 31 mars 2027.**

3) Convocations

Sur votre espace CYCLADES, vous recevrez plusieurs convocations : les épreuves d'EPS et les autres épreuves évaluées en mai, juin et juillet 2027. Si vous n'avez pas de convocation 2 semaines avant les épreuves, signalez-le au Rectorat de Lyon : dec45-indiv@ac-lyon.fr.

IV) Candidats en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap au sens de l'article L114 du code de l'action sociale et des familles peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de mesures particulières (aménagement d'épreuve et/ou d'examen).

Les candidats **devront déposer leur demande sur Incluscol du 5 octobre 2026 au 29 janvier 2027.**

L'ensemble des informations est disponible à l'adresse : https://www.ac-lyon.fr/demande-d-amenagement-des-epreuves-d-examen-121464.